

## Les règles de vie du vivre ensemble

### Sur l'ensemble des activités:

- Saluer et respecter le personnel
- Respecter les lieux (matériels et locaux)
- Respecter ses camarades (pas de mots grossiers, pas de bagarre)
- Oter les casquettes, chapeaux et capuches dans les lieux fermés
- Se laver les mains avant de manger ou goûter et après être passé aux toilettes
- Prendre soin des ses vêtements et de ceux des camarades
- Utiliser uniquement les jeux fournis par la collectivité (jeux personnels interdits)
- Avoir une attitude appropriée au sein d'un groupe
- Participer activement aux activités proposées
- Prise de médicaments donnés par l'animateur uniquement sur prescription médicale et autorisation parentale écrite

### A table:

- Attacher les cheveux longs
- Goûter les aliments proposés
- Demander la permission à un adulte pour se déplacer
- Parler doucement
- Manger proprement et éviter le gaspillage
- Se tenir correctement à table
- Mettre les déchets alimentaires et les serviettes blanches dans la poubelle alimentaire
- Mettre les déchets emballages plastiques et papier bleu dans le seau mis à disposition
- Ranger la table avant de partir (assiettes et verres empilés, couverts dans le godet) et ranger sa chaise contre la table.
- Apporter et emporter de la nourriture n'est pas autorisé.

### Dans le car:

- Se ranger et monter dans le car sans bousculade
- Attacher sa ceinture et rester attaché jusqu'à l'arrêt total du car
- En cas d'infraction , l'amende sera réglée par les parents
- Avoir son badge
- Ne pas crier, ni parler au conducteur
- Respecter le matériel et l'état du car, ne pas toucher les ouvertures des portes et des issues de secours
- Se ranger à la sortie du car



Apprendre à  
vivre ensemble

## ACTIVITES PERISCOLAIRES CENTRE DE LOISIRS En maternelle



### **L'enfant:**

Nom - Prénom: .....

Ecole fréquentée: .....

Classe: .....

Année scolaire 2020 / 2021

**Toute sanction doit respecter les principes fondamentaux suivants et doit être:**

- Adaptée à la faute commise ou problème de comportement
- Limitée dans le temps et l'espace (pas trop longue et immédiate)
- Juste, équitable et cohérente vis-à-vis des autres enfants (pour la même faute, la même punition)
- Mise en œuvre par l'adulte qui a la charge de l'enfant au moment de la faute, pour renforcer l'autorité du personnel
- Comprise par l'enfant

- Afin d'impliquer l'enfant dans la sanction, en cas de problème de comportement ou de faute, il devra colorier un smiley orange ou rouge, selon le niveau de gravité de l'action.
- L'adulte qui aura donné la punition devra écrire un petit mot explicatif à destination des parents afin de préciser les circonstances exactes qui ont conduit à la punition.
- Les parents recevront alors le permis de bonne conduite afin de prendre connaissance de la sanction et devront signer le document.
- Dans les jours qui suivront, si l'enfant a un comportement qui s'améliore, il pourra colorier un smiley orange ou vert.



SMILEY	Explication du problème ou de la faute	Signature des parents
		
		
		
		
		
		
		
		
		